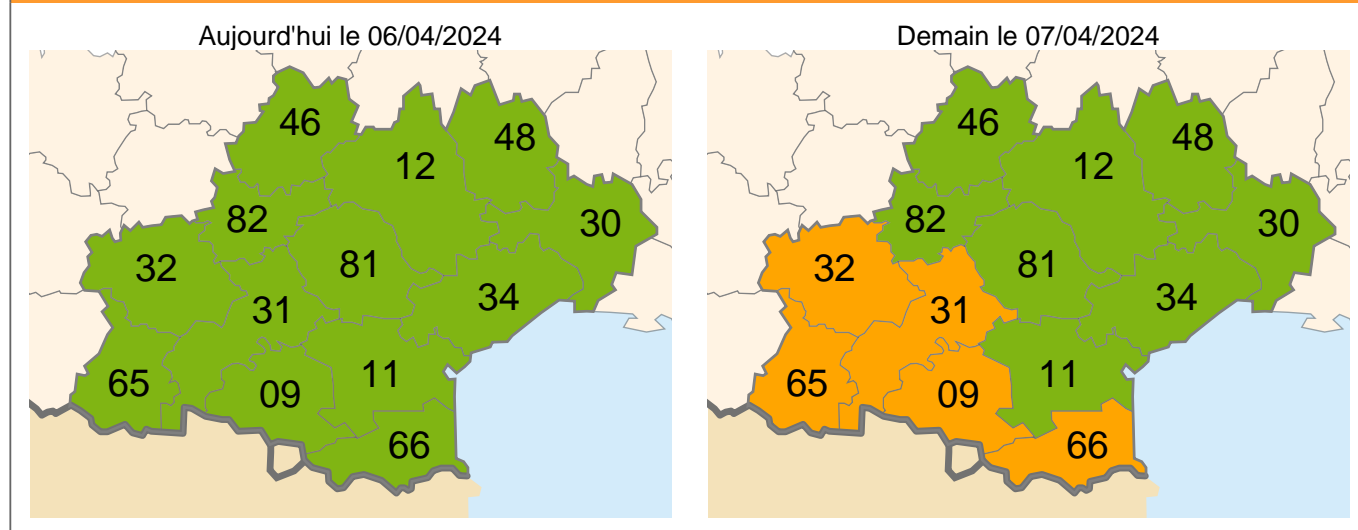


**SITUATION**


Aujourd'hui le 06/04/2024			Départements	Demain le 07/04/2024			Arrêté en vigueur
O <sub>3</sub>	PM10	NO <sub>2</sub>		O <sub>3</sub>	PM10	NO <sub>2</sub>	
			Ariège (9)				AP du 10/08/2017
			Aude (11)				AP du 20/07/2017
			Aveyron (12)				AP du 01/03/2018
			Gard (30)				AP du 20/07/2017
			Haute-Garonne (31)				AP du 16/02/2024
			Gers (32)				AP du 04/08/2017
			Hérault (34)				AP du 04/08/2017
			Lot (46)				AP du 06/09/2017
			Lozère (48)				AP du 19/07/2017
			Hautes-Pyrénées (65)				AP du 08/08/2017
			Pyrénées-Orientales (66)				AP du 20/07/2017
			Tarn (81)				AP du 07/09/2017
			Tarn-et-Garonne (82)				AP du 26/07/2017

Légende: Procédure d'alerte Procédure d'information Pas de procédure O<sub>3</sub> : ozone, PM10 : particules de diamètre inférieur à 10µm, NO<sub>2</sub> : dioxyde d'azote

Atmo Occitanie prévoit pour la journée de dimanche 7 avril 2024 un épisode de pollution aux particules en suspension PM10 avec une prévision de dépassement du seuil d'information pour les départements Ariège, Haute-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, et Pyrénées-Orientales.

### DESCRIPTION DU PHENOMENE :

L'arrivée d'une masse d'air chargée en particules désertiques est prévue à partir de la fin de journée du samedi 6 avril. Les niveaux de concentration en particules en suspension PM10 vont augmenter sur une partie de la région Occitanie. Le massif Pyrénéen devrait être particulièrement impacté par cette hausse des concentrations en particules. Ce phénomène naturel devrait entraîner un dépassement du seuil d'information qualifiant un épisode de pollution aux particules en suspension PM10 pour la journée du dimanche 7 avril 2024. Par conséquent, la procédure d'information est mise en oeuvre sur les départements Ariège, Haute-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, et Pyrénées-Orientales pour la journée du dimanche 7 avril 2024.

### EVOLUTION :

Selon l'évolution des conditions météorologiques, l'épisode de pollution aux particules en suspension pourrait se poursuivre pour la journée de Lundi 8 avril 2024. Un point sur la situation sera fait dimanche matin.

**RECOMMANDATIONS SANITAIRES ET COMPORTEMENTALES**

## RECOMMANDATIONS SANITAIRES

### Personnes vulnérables et personnes sensibles :

**Populations vulnérables** : Femme enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologie cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques

**Populations sensibles** : Personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des épisodes (par exemple: personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).

- Limitez les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux périodes de pointes.
- Limitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur.

### Population générale :

- Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités habituelles

## RECOMMANDATIONS POUR REDUIRE LES EMISSIONS DE POLLUANTS

### A la maison/travail :

- Reportez les travaux d'entretien ou de nettoyage nécessitant l'utilisation de solvants, peintures, vernis
- Respectez l'interdiction des brûlages à l'air libre et l'encadrement des dérogations
- Arrêtez, en période de chauffe, l'utilisation des appareils de combustion de biomasse non performants (foyers ouverts, poêles acquis avant 2002)
- Maîtrisez la température dans les bâtiments (chauffage ou climatisation)

### Déplacements :

- Limitez, pour les déplacements privés et professionnels, l'usage des véhicules automobiles par recours au covoiturage et aux transports en commun.
- Privilégiez pour les trajets courts, les modes de déplacement non polluants (marche à pied, vélo)
- Différez, si possible, les déplacements pouvant l'être

### Secteur agricole :

- Reportez les épandages agricoles de fertilisants ainsi que les travaux du sol.

---

### Qualité de l'air

[www.atmo-occitanie.org](http://www.atmo-occitanie.org)

Contact départements [11],[30],[34],[48],[66] :

06.85.52.83.44

Contact départements [09],[12],[31],[32],[46],[65],[81],[82] :

06.85.03.06.46 - 05.61.15.42.46



### Effets de la pollution sur la santé

[www.ars.occitanie.sante.fr](http://www.ars.occitanie.sante.fr)

ARS Occitanie

Informations santé, AIR SANTÉ :

05 61 77 94 44

